



**alpine-property**

Alpine Property SAS au capital de 3 450 € - RCS Thonon les Bains 508 578 556 - siège: 153 chemin du Chargeau, 74110 Morzine, France - Titulaire de la Carte Professionnelle n° CPI 7401 2016 000 017 391 délivrée par la CCI de la Haute Savoie

Tel: +33 (0)4 50 04 86 07

Email: [info@alpine-property.com](mailto:info@alpine-property.com)

Web: [www.alpine-property.fr](http://www.alpine-property.fr)

# Appt. Terra Losa, D102

**Les Houches, Chamonix & Vallée, Mont Blanc**

**266 000 €uros**



## Contact

Contactez **Manu Maclean** au sujet de cette propriété.

**Tel:** +33 6 02 50 75 03

**Email:** [manu@alpine-property.com](mailto:manu@alpine-property.com)

## En bref

<b>Prix</b>	266 000 €uros
<b>Statut</b>	VENDU
<b>Dernière mise à jour</b>	02/12/2021
<b>Région</b>	Mont Blanc
<b>Localité</b>	Chamonix & Vallée
<b>Village</b>	Les Houches
<b>Chambres</b>	1
<b>Salles de bain</b>	1
<b>Surface</b>	45.3 m <sup>2</sup>
<b>Accès aux pistes</b>	Navette
<b>Pistes les plus proches</b>	1 km
<b>Commerces les plus proches</b>	300 m
<b>Garage</b>	Simple
<b>Drainage</b>	Tout-à-l'égout
<b>Nombre de Lots</b>	48
<b>Procédure en cours</b>	Non
<b>Consommation énergétique</b>	En cours
<b>GES</b>	En cours
<b>Honoraires de l'agence</b>	A la charge du vendeur

## Description

En plein massif du mont Blanc, à 9 km seulement de la capitale mondiale du ski et de l'alpinisme, la station touristique familiale des Houches offre une vue panoramique englobant les sommets de Chamonix. Répartis autour d'un espace vert commun, les quatre élégants chalets du complexe résidentiel Terra Losa abritent 48 appartements de deux à quatre pièces. Ils sont situés à une courte distance de marche de la place du village.

Une attention particulière a été accordée à la qualité de vie des futurs occupants et à l'efficacité des bâtiments, pour qu'elles soient optimales. Enfin, l'architecture est un mélange réussi de tradition alpine et de confort moderne. Chaque appartement dispose d'un balcon ou d'une terrasse, d'une cave, d'un espace de stockage en souterrain et d'une option de parking couvert (non inclus dans le prix d'achat).

Les points forts du projet sont le chauffage au gaz à haut rendement, l'isolation thermique, l'interphone vidéo, les ascenseurs, le revêtement de bois, la moquette dans les chambres, le parquet, les salles de bain design et les cuisines équipées.

Cet appartement 1 chambre est au premier étage du Chalet D et bénéficie d'une entrée, d'une chambre, d'un coin montagne, d'une cuisine ouverte avec pièce à vivre donnant sur un balcon de 9m<sup>2</sup> exposé nord-ouest et d'une salle de bains avec WC.

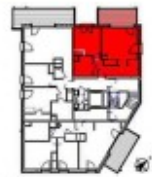
L'achèvement est prévu pour le deuxième trimestre de 2021.

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous contacter. Ne passez pas à côté d'une belle opportunité !

Le bien est soumis au statut de la copropriété.



48 logements en accession  
 225, route des Grives 73120 LAVAL-ROCHE  
**TERRALOSA**  
 CHALETS



PLAN DE SITUATION

BATIMENT	D
Niveau	+1
Type	T2
Numéro	D102

Surfaces habitables (m <sup>2</sup> )	
Salon/Cuisine	17,21 m <sup>2</sup>
Chambre	11,47 m <sup>2</sup>
Hall	6,21 m <sup>2</sup>
SDB/VVC	5,49 m <sup>2</sup>
Coiln montage	2,73 m <sup>2</sup>
<b>Total plancher</b>	<b>43,11 m<sup>2</sup></b>

Surfaces annexes (m <sup>2</sup> )	
Balcon	3,47 m <sup>2</sup>



PLAN DE  
 PRE-COMMERCIALISATION  
 publié le : 24/09/19



LEGENDE

RL: placard	plafond vitréifié	
PLD: placard démontable	HGF 2.30 niveaux	
F: fenêtre	courants	
PF: porte fenêtre		
TA: tableaux d'abonnés	mur habillage	
LL: lave linge	banc	
LV: lave vaisselle	peinture	
RrefV: réfrigérateur	paroi bas	
CU: plaque de cuisson	côté flèche	

NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions finales, position des boîtes et équipements, les surfaces sont approximatives. Les rebords, soffites, faux plafonds, emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art.41).  
 MENTION: Pour le respect de la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les dimensions et l'accès à l'unité de vie ne doivent pas être réduits et l'espace de manœuvre situé derrière la porte publique doit être conservé.



